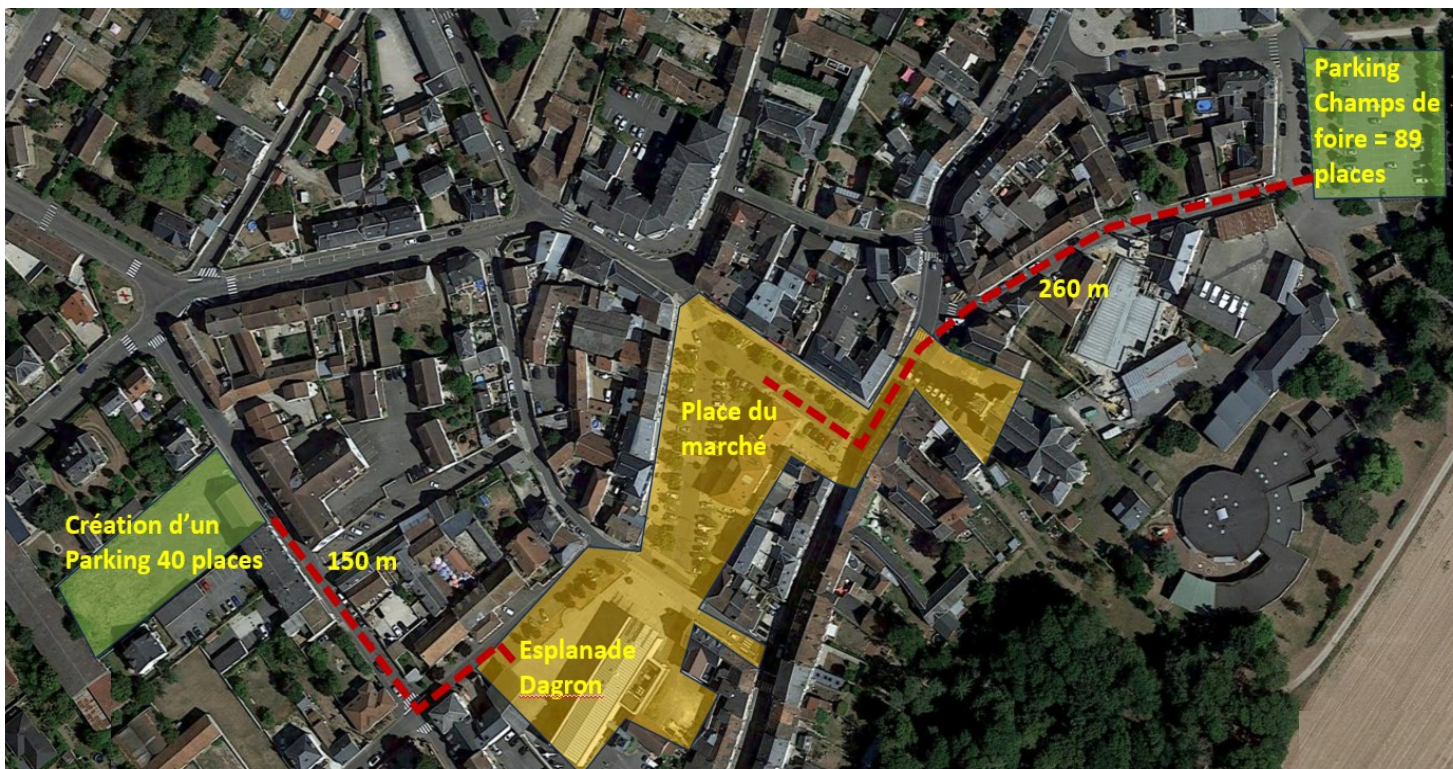




RÉHABILITATION DE LA PLACE DU MARCHÉ



La réflexion sur un nouvel aménagement de la place du Marché est lancée. Vous avez pu découvrir dans le « #27 MAG PRINTEMPS », la première étape du projet. Sur le site de la commune vous trouverez toutes les démarches entreprises à ce propos : www.ville-ab2s.fr - DEMAIN NOTRE VILLE





FICHE ACTION 1

PLACE DU MARCHÉ

Nous progressons dans la réflexion de la place du Marché.

A ce stade, nous avons rencontré à plusieurs reprises les commerçants sédentaires du centre-ville et ceux du marché hebdomadaire.

Les membres du panel citoyen ont également été sollicités et un échange avec eux aura lieu le lundi 15 avril.

AVP

MARS /
AVRIL

AVANT-PROJET

- ◆ Rencontrer les commerçants
- ◆ Arrêter des plans
- ◆ Définir des principes
- ◆ Estimer € coût des travaux
- ◆ Rencontrer le panel citoyen

PRO

AVRIL /
MAI

PROJET

- ◆ Mettre au point :
 - Les plans et détails
 - Le phasage
 - Le coût
 - Découper en lots techniques
 - Le planning
- ◆ Réunion publique

ACT

MAI /
JUIN

ASSISTANCE

CONTRAT TRAVAUX

- ◆ Préparer le Dossier de Consultation des Entreprises
- ◆ Analyse des offres
- ◆ Assister la mairie pour le choix des entreprises

Portes Euréliennes
d'Île-de-France
communauté de communes

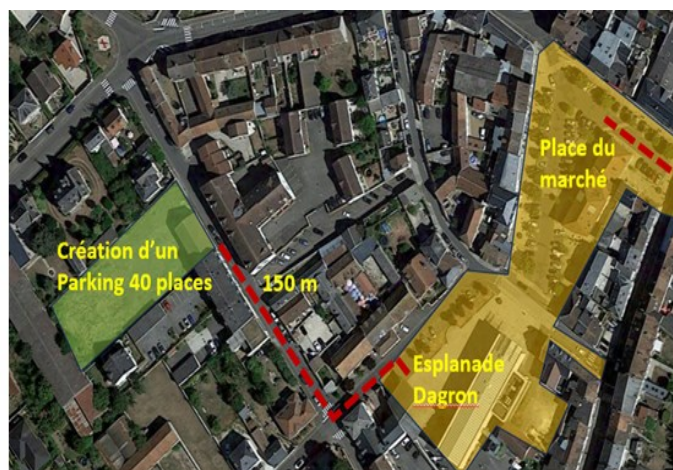
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT REALISES
PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
PORTES EURELIENNES D'ILE -DE-FRANCE



FICHE ACTION 1

PLACE DU MARCHÉ

L'implantation du futur marché hebdomadaire du vendredi a été validée avec les commerçants ambulants et sédentaires. L'aménagement d'un nouveau parking à proximité de l'Esplanade Dagron et les places de stationnement conservées sur la place du Marché permettront un accès facilité à chacun.



Après la réhabilitation de la place, le marché se situera sur le parvis de l'Espace Dagron.



EMPLACEMENT PROVISOIRE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

AVENUE
GAMBETTA DÈS
VENDREDI 5 JUILLET
2024

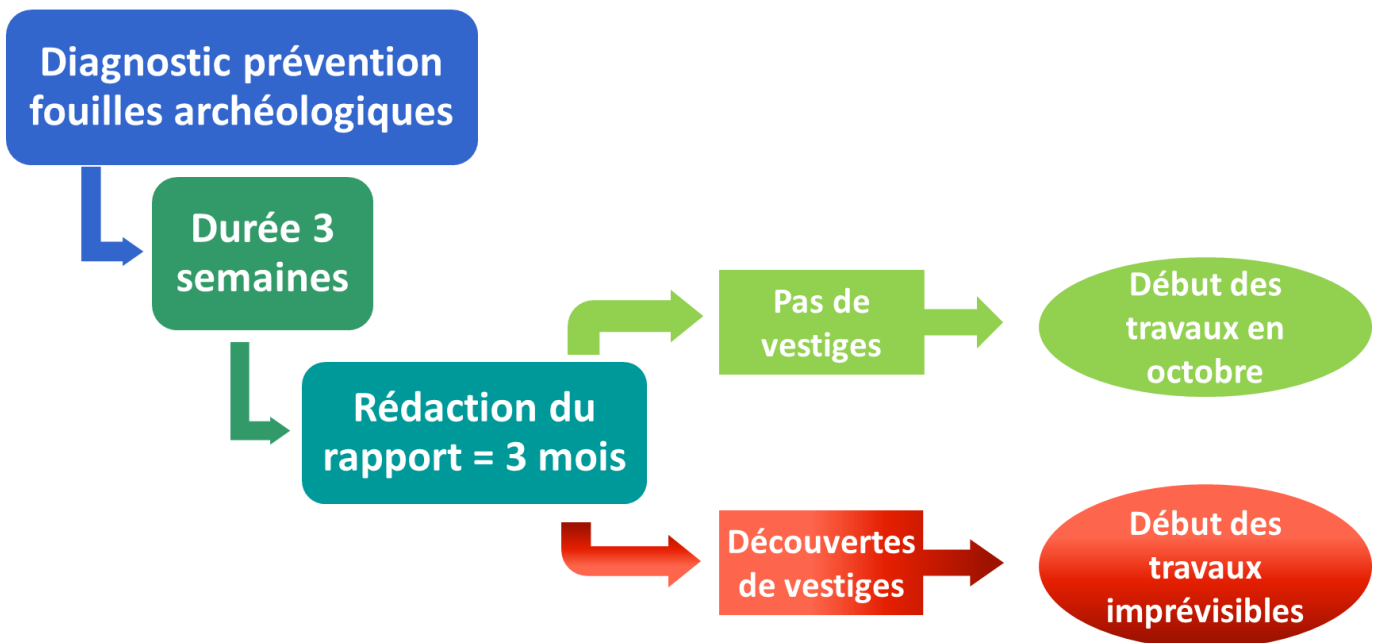


FICHE ACTION 1

PLACE DU MARCHÉ



Dès le début du mois de juillet, un diagnostic de fouilles archéologiques préventives doit être réalisé sur le périmètre de travaux envisagés.



Cette étape est obligatoire. La réalisation des fouilles conditionne le lancement des travaux.

**RÉUNION DU PANEL CITOYEN
LUNDI 15 AVRIL 19 H
ESPACE DAGRON**

Vous pouvez rejoindre le panel citoyen ou nous faire part de vos remarques en contactant :

Maria BISTOCCHI, directrice de cabinet - dircab@ville-ab2s.fr